

Tribunal virtuel de gestion des causes de Renfrew Horaire et informations de connexion

Note : Jusqu'à nouvel ordre, les comparutions devant le tribunal de gestion des causes auront uniquement lieu à distance (par voie téléphonique ou vidéo).

Pour de plus amples renseignements sur les audiences virtuelles de gestion des causes en matière criminelle, voir [Planification et tenue d'audiences virtuelles de gestion de la cause en matière criminelle](#).

Gestion des causes criminelles et fédérales concernant des adultes : les 1^{er}, 3^e et 4^e MERCREDIS du mois, à la date fixée

Gestion des causes criminelles concernant des adolescents : le 1^{er} mercredi du mois (après les audiences concernant des adultes)

Informations de connexion (affaires concernant des adultes et des adolescents)

Par voie vidéo

<https://ca01web.zoom.us/j/63935120282?pwd=UEtKYURwZy9GbXZmdnlwU1JoUnZkdz09>

ou <https://zoom.us/join> Code d'accès : 639 3512 0282 Code d'accès : 038099

Par voie téléphonique

1 855 703-8985 Code d'accès : 639 3512 0282 Code d'accès : 038099

Horaire quotidien : Tribunal de gestion des causes en matière criminelle – adultes et adolescents (le 1^{er} mercredi du mois lorsque le Tribunal pour adolescents siège)

Affaires concernant des adultes	
9 h 30 – 11 h	Accusés représentés par un avocat
11 h – 11 h 15	Pause du matin
11 h 15 – 12 h 30	Accusés représentés par un avocat de service ou non représentés
12 h 30 – 13 h 30	Pause dîner
Affaires concernant des adolescents	
13 h 30 – 14 h 30	Accusés représentés par un avocat ou un avocat de service, et accusés non représentés
14 h 30 – 14 h 45	Pause de l'après-midi
Suite des affaires concernant des adultes	
14 h 45 – 16 h	Accusés représentés par un avocat ou un avocat de service, et accusés non représentés

Entrée en vigueur : 30 novembre 2020

Horaire quotidien : Tribunal de gestion des causes en matière criminelle concernant des adultes (les 3^e et 4^e mercredis du mois lorsque le Tribunal pour adolescents ne siège pas)

Adultes	
9 h 30 – 11 h	Accusés représentés par un avocat
11 h – 11 h 15	Pause du matin
11 h 15 – 12 h 30	Suite des audiences concernant des accusés représentés par un avocat
12 h 30 – 13 h 30	Pause dîner
13 h 30 – 14 h 30	Accusés représentés par un avocat de service ou non représentés
14 h 30 – 14 h 45	Pause de l'après-midi
14 h 45 – 16 h	Suite — Accusés représentés par un avocat de service ou non représentés

Coordonnées des ressources locales

Bureau de l'avocat de service de Renfrew : 613 735-3400

Bureau du procureur de la Couronne à Renfrew : virtualcrownpembroke@ontario.ca ou 613 732-2261

Service des poursuites pénales du Canada : office@mccannlawyer.com ou 613 629-8818

Palais de justice de Renfrew : Pembroke.OCJ.courts@ontario.ca ou 613 732-8581